



Sommaire

- **Dualité d'offre** : "Lucya by AXA".
- **Certificat Médical Détaillé** : vigilance sur la santé et la confidentialité.
- **BICs et conditions de travail** : améliorations mais irritants persistants.
- **Questions diverses** : commissionnements, agents généraux, assurance RC, charte et irritants du quotidien.

“**LA CFE-CGC À VOS CÔTÉS**
Notre vigilance reste intacte.”



Déclarations CFE-CGC :

Dualité d'offre "LUCYA BY AXA"

Nous constatons la **commercialisation d'un contrat d'assurance-vie "Lucya by AXA"**, distribué par un courtier en souscription totalement digitalisée à frais d'entrée à zéro.

La Direction présente cette offre comme un outil digital ciblant une clientèle spécifique : jeunes, primes faibles, recherchant autonomie et parcours rapides en ligne. **Selon elle, il ne s'agit pas d'une concurrence frontale** mais d'une complémentarité avec le réseau salarié.

Vos élus CFE-CGC rappellent à la Direction que les 4,85% de frais sont hors marché. Après plusieurs alertes, nous avons été écoutés avec l'offre retraite pour laquelle la Direction a bien reconnu que pour être concurrentiel cette baisse est incontournable.

Nous réitérons la même demande pour tous nos placements assurantiels, pour une cohérence de gamme.



Nathalie Lebegue
nathalie.lebegue@axa.fr
06 82 69 77 84



Gilles Assous
gilles.assous@axa.fr
06 72 48 13 29



Christophe Royer
christophe.royer@axa.fr
06 07 15 36 23



Zakia Herlem
zakia.herlem@axa.fr
06 76 06 19 03



Aurélie Jean
aurelie.a.jean@axa.fr
06 61 32 56 30

CERTIFICAT MÉDICAL DÉTAILLÉ : VIGILANCE SUR LA SANTÉ ET LA CONFIDENTIALITÉ

La Direction souhaite étendre aux commerciaux la procédure du **Certificat Médical Détaillé** pour les arrêts de travail supérieurs à 90 jours.

Jusqu'ici réservée aux administratifs, **cette obligation interroge** : la saisie des informations relève du médecin, non du salarié, et la justification donnée par la Direction reste floue.

Présentée comme **un outil statistique** de prévention, cette démarche ne sera crédible que si elle débouche sur des **mesures concrètes**. En effet, si les données révèlent que la charge de travail, la pression sur les résultats ou l'excès d'heures figurent parmi les premières causes d'arrêts, la question est simple :

“quelles actions correctrices la Direction prendra-t-elle concrètement ?”

Sans garanties claires sur la confidentialité, la transparence et la finalité de ces informations, la CFE-CGC s'inquiète et alerte la Direction afin que ce dispositif ne devienne une contrainte supplémentaire pour le réseau, déjà marqué par un taux d'absentéisme plus élevé que celui des fonctions administratives.

Nous avons noté que le CSE Central est déjà informé de cette évolution. La CFE-CGC demande qu'une présentation complète soit réalisée au CSE AEP dès la séance d'octobre, afin que les élus du réseau puissent disposer d'une information claire et réagir en connaissance de cause.

Réponse de la Direction à notre déclaration :

- **Le CMD existe depuis longtemps** dans le contrat de prévoyance, il est simplement digitalisé et étendu.
- **Il n'aura pas d'impact** sur le versement des prestations.
- **Objectif affiché** : mieux comprendre les causes d'absentéisme long et agir en prévention



Arnaud Pouzol
arnaud.pouzol@axa.fr
07 50 98 49 80



Laurent Cantile
laurent.cantile@axa.fr
06 03 00 40 01

BICS ET CONDITIONS DE TRAVAIL : AMÉLIORATIONS MAIS IRRITANTS PERSISTANTS

Standards d'implantation : enfin des progrès !

La Direction rappelle les « normes COMEX » :

- Sol PVC, LED, casiers, espace détente, pas de clients sur site, fibre double et sécurisée.

Mais dans la réalité, les irritants persistent :

- **BICs sur sites** : exemple à Nanterre, la mise à disposition de seulement 4 postes de travail fixes pour 27 collaborateurs nuit particulièrement à une bonne cohésion d'équipe. De plus, le manque d'imprimantes et de casiers ajoute à cette désorganisation.
- **Défibrillateurs** : installés mais sans formation adaptée. Un plan de formation généralisé s'impose.
- **Machines à café** : faute de point d'eau, les machines ne sont pas adaptées à un usage collectif ce qui rend l'entretien compliqué.
- **Les imprimantes sont bien loin de couvrir les besoins des commerciaux** : nous demandons l'uniformisation des installations sur BICs avec un matériel approprié et accessible à tous.

La **CFE-CGC** exige une **stratégie claire** pour que ces standards soient réellement respectés et que les **irritants** soient traités.

Si l'amélioration est au rendez-vous, la **CFE-CGC** alerte néanmoins sur l'éloignement de certains collègues et rappelle la nécessité de **repenser la répartition géographique des inspections**.

Vos élus **CFE-CGC** réclament à nouveau que les anciennes générations de BICs puissent bénéficier de l'**évolution des normes** permettant à l'ensemble des commerciaux de travailler dans les mêmes conditions et dotés des nouvelles technologies.

“L'amélioration des conditions de travail doit être une priorité concrète, pas seulement un affichage.”

La **CFE-CGC** dénonce et demande la mise à jour de la « norme COMEX » qui au regard de l'évolution des équipes et des métiers est **obsolète**.

Dans l'attente, à la lumière de certaines situations **le service immobilier doit pouvoir déroger à la norme**.



Laurence Torrossian
laurence.torrossian@axa.fr
06 84 98 79 46



Jérôme Toutain
jerome.toutain@axa.fr
06 60 08 09 15



Didier Fumery
didier.fumery@axa.fr
06 08 54 30 82



Yannick Routtier
yannick.routtier@axa.fr
06 74 59 46 24



QUESTIONS DIVERSES :

COMMISSIONNEMENTS, AGENTS GÉNÉRAUX, RC ET IRRITANTS DU QUOTIDIEN.

Commissionnements des contrats de droit Luxembourgeois :

De nombreux **problèmes d'émission** et de **commissionnement** persistent.

La Direction s'engage à sensibiliser les services de la Gestion Privée pour plus de rigueur dans la gestion des souscriptions.

La CFE-CGC insiste :
ces dysfonctionnements fragilisent la confiance des commerciaux et doivent être résolus en priorité.

Concurrence des Agents Généraux:

La **CFE-CGC** a dénoncé un véritable **pillage du Réseau Salarié** par certains Agents Généraux, parfois d'anciens collègues.

Nous demandons l'application des garde-fous mis en place par la Direction.

**La Direction se contente
de parler de “saine émulation”.**

Pour la CFE-CGC, il est urgent d'agir afin que les règles soient strictement appliquées et pas seulement dans un sens !



Yannis Couzin
yannis.couzin@axa.fr
06 81 27 61 35



Séverine Merigot
severine.merigot@axa.fr
06 42 42 13 09



Stéphane Samyn
stephane.samyn@axa.fr
06 44 22 10 58

SYNTHESE de LA POSITION CFE-CGC



Face à ces sujets, notre ligne reste constante :

- **Exiger** transparence et équité entre le digital et le réseau salarié.
- **Encadrer** le Certificat Médical Détaillé pour en faire un outil de prévention, pas de contrainte.
- **Obtenir** des BICs réellement adaptés, sans compromis sur la qualité des conditions de travail.
- **Lutter** contre les irritants du quotidien (retards de commissions, agents généraux, équipements...).

La CFE-CGC reste à vos côtés pour porter vos préoccupations et défendre vos intérêts avec exigence et constance.

Vous avez "raté" la souscription
au Shareplan, rien n'est perdu vous
aurez la possibilité de
souscription entre le 3 et le 7/11
sous certaines conditions.

Votre équipe CFE-CGC
du CSE



cfecgaxa.fr